

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 69 (1930)
Heft: 29

Artikel: On ami qu'amave trao
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-223349>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



d'après F. Rouge

Rédaction et Administration :

Imprimerie **PACHE-VARDEL & BRON**, Lausanne

Pré-du-Marché, 7

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité **Gust. AMACKER**

Palud, 3 — LAUSANNE

Abonnement } Suisse, un an Fr. 6., six mois, Fr. 3.50
Étranger, port en sus.Compte de chèques postaux **II. 1160**Annonces } 30 centimes la ligne ou son espace.
Réclames, 50 centimes.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

UNE MALADIE HELVÉTIQUE. « LA DOCTORITE ».

Notre excellent confrère L. Savary publie dans le « Journal suisse de Paris » ces lignes pleines de vérité et de verve :

N A souvent dénoncé le fâcheux usage qui s'est introduit dans la Suisse romande, sous l'influence de nos chers confédérés d'outre-Sarine, de faire précéder du titre de docteur le nom de personnes qui ne sont point du tout médecins.

Philippe Godet fit jadis une campagne contre cette habitude, à laquelle, récemment, M. Alfred Lombard s'attaquait à son tour, dans son excellente brochure : *Une terre, une langue*. A maintes reprises, nos journaux ont déploré les ravages qu'exerce cette véritable maladie qu'un spirituel chroniqueur a baptisée la « doctorite ». Au surplus, ces journaux eux-mêmes sont parfois coupables : il leur arrive de s'en prendre à la « doctorite » dans leur première page et d'annoncer, à la quatrième, que « M. le Dr Untel » a été promu à de hautes fonctions au département de l'économie publique ou au bureau fédéral de statistique.

De fait, cet usage qui, en français, est détestable et ne se justifie d'aucune façon, se répand de plus en plus. On n'ouvre plus une feuille publique imprimée entre Fribourg et Genève sans y lire au moins une information relative à un de ces « docteurs », qui ont conquis leur titre à la faculté de lettres, de droit, ou plus souvent encore des sciences sociales. Les docteurs en sciences sociales abondent aujourd'hui comme les sables de la mer que Jéhovah, en un temps très ancien, proposait à l'admiration d'Abraham. C'est miracle, dans ces conditions, que la question sociale ne soit pas encore résolue.

Tout le monde, ou presque, aujourd'hui, est docteur en quelque chose. En Allemagne, où l'on possédait déjà des variétés infinies de doctorat, on a inventé encore le « Dr-ing. » ! ou « docteur-ingénieur ».

Il se peut fort bien qu'en allemand l'indication d'un titre universitaire semble toute naturelle et que ce soit une politesse de ne pas l'omettre quand on s'adresse à la personne qui en est décorée. Mais pour des oreilles françaises, cette précision est saugrenue. Par malheur, en Suisse romande, on ne réagit plus guère ; il faut prévoir que dans quelques années, l'usage sera définitivement implanté. C'est ce que nous ne pouvons accepter de bon cœur.

L'usage français veut que l'on ne mentionne le titre de docteur, avant un nom propre, que s'il s'agit d'un médecin. Dans les autres cas, on l'omet tout simplement, à moins qu'il ne soit nécessaire pour expliquer ou justifier ce que l'on dit ; comme si, par exemple, on annonce qu'un nouveau professeur de littérature a été nommé et que l'on précise : « Monsieur X., docteur ès lettres, a été appelé à enseigner, etc... » Dans ce cas particulier, le fait que le nouveau titulaire est docteur ès lettres peut expliquer qu'il ait été choisi. Ou bien, s'il s'agit d'une publication savante, on dira que « M. Z., docteur ès lettres » ou « ès sciences » en a été chargé : c'est que, là encore, il peut n'être pas indifférent de savoir que l'on a requis les services d'un savant... pa-

tenté. Mais, dans ces cas, le titre suit le nom ; il ne le précède jamais. C'est comme une parenthèse que l'on ouvre, un renseignement que l'on donne en passant.

Dans tous les autres cas, il est vain et ridicule de nous apprendre que le gentleman dont on parle a subi avec succès les épreuves du doctorat dans une faculté universitaire.

Nous a-t-on assez rebattu les oreilles du « Dr » Wirth et du « Dr » Stresemann ? Ces deux hommes d'Etat ont rendu de grands services à leur pays. Le « Dr » Stresemann, qu'on voyait souvent à Genève, y était devenu populaire. Mais que nous importait qu'il fût docteur ? M. Briand qui a reçu le bonnet carré d'Oxford, ne s'est jamais fait appeler le « Dr » Briand. Que pensez-vous du Dr Poincaré, futur bâtonnier du barreau parisien ? Et du Dr Herriot, auteur d'une fort intéressante thèse sur la docte Récamier ? Et du Dr Clemenceau, — qui, lui du moins, était médecin ?

Les actes officiels de l'administration fédérale commettent continuellement l'abus en question. Le service d'information de la S. d. N. n'est pas non plus à l'abri de tout reproche. Mais, c'est l'Agence télégraphique suisse qui porte la plus grosse part de responsabilité. Jamais elle ne transmet une information relative à un de ces fameux docteurs — en droit, en philosophie, en tout ce que vous voudrez — sans indiquer le titre. « Dr Meyer » a été élu conseiller fédéral. L'assemblée était présidée par le « Dr Haeblerlin ». Le « Dr Musy » président de la Confédération, a répondu... Le « Dr Haab » a donné sa démission... Nous avons même le « colonel Dr Y. » et l'on pouvait lire ces derniers jours que le « Dr Scheiwiler » était élu évêque de St-Gall !

Ça, c'est le comble !

A quand le Dr Platon et le Dr Descartes ? A quand le pape Dr Pie XI et Sa Majesté le roi Dr Alphonse XIII ? Pendant qu'on est en si bonne voie, ou plutôt dans un état si aigu de « doctorite », pourquoi pas le Dr Dieu ? Car, enfin, si l'on croit en Dieu, on est bien obligé d'admettre qu'il est la science absolue. Et cela lui donne bien le droit à une manière de doctorat *honoris causa*.

Les rédactions de journaux qui reçoivent les dépêches de l'Agence télégraphique, mais n'ont pas toujours le temps de les corriger, en raison du travail hâtif qui leur est imposé, laissent imprimer ces mentions absurdes. Leur négligence contribue pour une grande part à répandre une habitude stupide, qui est une incorrection de langage ; les lecteurs, à force de voir qualifiés de docteurs des gens qui siègent dans un conseil ou gèrent des immeubles finissent par se persuader qu'une telle qualification est indispensable.

« Je crois que les Goths parlaient ainsi », disait le bon Dr Rabelais, dans son second livre sur le Dr Pantagruel, roi des Dipsodes.

Un fin musicien ! — En wagon, deux voyageurs s'interrogent sur leurs professions, leurs habitudes, leurs petits talents de société.

— Moi, dit l'un, je joue assez bien du violon.

— Ah !

— Oui ; de petits morceaux.

— Jouez-vous du Schubert ?

— Du Schubert ?... Non ; je vous l'ai dit : je ne joue que du violon !



ON AMI QU'AMAVE TRAO.

PIERRO à Gatollion et Samuët à Taquenet avoient z'ào z'u passà l'écoula enseimblo, et coumeint l'étiot dè la mèma tsambrà et decoutè l'on dè l'autro su lo reings, furont bintout fràrs-compagnons. Assebin, ein après, quand sè reincontràvont pè lè fàirès, tot lào bounheu ètài dè partadzi cauquies quartettès enseimblo po sè raccontà cè bio teimps dè la caserna, iò frequottàvont pè la Tornaletta, et iò, quand reintràvont on bocon trào tard la demeindze né, l'étiot dè covrà lo delon po allà queri la tsai, que sè fason traità dè rondze-bouli pè lè z'einfants dè Lozena.

Pierro ètài dè pè contrè Epalindzo, et Samuët d'ao coté dè Mézire, et Pierre, tot ein faseint ào paysan, maquignenàvè et brocantàvè tant que poivè. Assebin roudàvè lè fàirès po vairè se n'ia-và pas on coup à fère avoué cauquies vilhiès rossès. Por li lè z'affèrès et la mounia, c'ètài lo principat, et se poivè accrotsi on part dè pices dè 5 francs ein miquemaquie onna vilhie hèga à n'on bobet, cein lài reimpliacivè la concheince, kà n'ein n'avà min d'autra.

On dzo que se n'ami Samuët lài avà de que l'avà fatta d'on tséva, lo Pierro déguenautsà cauquie part onna vilhie cavala que n'ètài pegua bouna què po l'écorchào, et cè tsanro dè co-quien se peinsà que la porrà ein felà à se n'ami. L'avà z'uva quasu po rein, et après l'avà passàie ein couleu po lài fère on bio pà luisseint, lài avà rabistoquà onna quua, réssi lè deints et lài avà bailli à letsi à remolhie-mor po lài bailli on pou d'acquouet, mon gaillà tracè po la fàirè dè Mézire, iò l'avà rendez-vous avoué se n'ami Samuët, et après avà bin bragà l'hèga et bin marchandà, lài veind ma fà on bon prix et sè reinvà tot ceint.

Cauquies dzo après, Samuët s'apècut que l'avà ètài eindieusà àotot fin, et s'ein va trovà Pierro po tàtsi dè défèrè lo martsì ; mà diabe lo pas que Pierro s'ein tsaillessà.

— Mà, lài fa Samuët, coumeint as-tou pu m'eindieusà dè la sorta, té, on ami ! kà cllia roùta que te m'as veindu est borgne, n'a min dè quua, l'a lo gourmo, lo crapaud ài quatro pì, et s'on l'appliè, le cativè ; et tè deri tot net que n'arè jamé cru que n'ami coumeint tè m'ein fassè 'na pareille !

Pierro, ne savà trào què repondrè ; mà coumeint l'ètài on rebriqueu d'ao diablo, ne fut pas eimprontà grand-teimps et lài fà :

— Eh bin, vâi-tou, me n'ami Samin : t'amàvo trào ! et m'einnoyivo bin tant quand restàvo cauquies senannès sein tè vairè, que po mon bin mè faillà mè mettè on bocon ein bize-bille avoué tè, et l'est porquie mè su decidà à tè veindrè cè tséva, que n'est pas tant crouïo coumeint te crâi ; mà l'ein faut avà pedì, et se te vâo mè crairè, et po mè tranquillissà faut mainteni la patse.

Samuët eut bio fère totè lè z'herbès dè la

St-Djan, jamé Pierro n'a volliu reveni ein derrâi, et Samuïet a du sè reintornâ gros Djan coumeint d'èvant ; mâ du adon jamé ne dévèsè dè l'autro qu'èin desaint : me n'ami Pierro, lo voleu.

Collection « Les Clochers de France ». Gloses sur Maillane et Frédéric Mistral, par Frédéric Mistral (Neveu). — Peyronnet & Cie, éditeurs, 7, rue de Valois, Paris.

Ces Gloses écrites par le petit-neveu et le filleul du grand poète, dont cette année 1920 verra le centenaire, constituent une intéressante contribution — souvent inédite — aux études sur la vie et l'œuvre de Frédéric Mistral.

Ce petit livre apporte sur Maillane, sur les ancêtres de Mistral, sur les maisons habitées par lui, sur les rapports entre le poète et ses concitoyens des renseignements précieux.

Il est de nature à passionner tous ceux qui s'intéressent à la Provence, à la vie harmonieuse du grand homme et au rayonnement d'une œuvre impérissable parce que civilisatrice et humaine au premier chef.

L'INVITÉ.

RES affairé, Samuel Cosanday entra dans la cuisine où sa femme et sa fille Suzanne étaient en train de laver la vaisselle du repas de midi.

— On peut planter cet après-midi, dit-il, Georges vient de faire dire qu'on peut avoir son cheval et que sa fille viendra nous donner un coup de main.

Lorsque, entre avril et mai, un paysan parle de planter, il sous-entend « les pommes de terre » et personne n'a l'idée de demander une explication.

— Ah ! dirent ensemble et d'un air contrarié les deux femmes, cet après-midi ?

— Oui, pourquoi pas ?

— Mais, parce que Mme Pointet nous a justement écrit qu'elle voulait venir par l'autobus de trois heures et qu'on lui a répondu qu'on serait là.

— Diable ! dit Samuel Cosanday qui était la crème des hommes conciliants et qui aimait beaucoup Mme Pointet, laquelle était toujours gaie et avait toujours des histoires drôles à raconter, diable, comment faut-il faire ?

— Maman pourrait peut-être rester, dit Suzanne.

— C'est que, si on veut finir pour quatre heures et demie, il ne faut pas que les chevaux aient besoin d'attendre.

— Si seulement on pouvait lui téléphoner, dit Mme Cosanday qui parlait souvent pour ne rien dire.

— Eh bien tant pis, dit Suzanne soudain rassurée, on va faire comme ça : Mme Pointet vient par l'autobus de trois heures et quart, elle sera ici à trois heures et demie, nous aurons fini à quatre heures et demie, elle nous attendra une heure, voilà tout. Je m'en vais lui écrire un billet que je laisserai sur la table, elle veut assez s'en tirer sans nous pendant une heure.

— C'est ça, dit M. Cosanday, et vous aurez encore le temps de babiller après. Mme Cosanday accepta ce plan, puisque d'ailleurs, elle n'avait rien d'autre à proposer, et on se mit, en vitesse, à préparer ce qu'il fallait pour l'après-midi, c'est-à-dire des paniers et un bide de thé, plus une bouteille de vin pour les hommes et des croûtons de pain pour les chevaux. A une heure, tout était prêt, et Suzanne n'avait plus qu'à écrire pour Mme Pointet le billet qu'elle conçut en termes laconiques quoique suffisamment explicites :

« Sommes forcées d'aller planter les pommes de terre. C'est au Champ courbe, en face du mécanicien, mais ne vous donnez pas la peine d'y venir, serons revenues à quatre heures, quatre heures et demie. Faites-vous du thé avec la bouilloire électrique, il y a des biscuits dans le buffet de la chambre et de la saucisse aux choux dans celui de la cuisine. Au revoir et bon appétit, faites comme chez vous. »

Comme les chevaux n'étaient pas encore attelés, Suzanne eut le temps de mettre sur la table une belle nappe et d'y placer une tasse et une

assiette avec une miche de pain... Bon... Ayant fait de son mieux, elle partit la conscience en repos.

Il n'était tout de même pas loin de cinq heures quand la dernière pomme de terre fut enfouie dans le sillon de terre brune et molle. Les racines d'un grand noyer avaient donné du fil à retordre, il avait fallu piocher et attendre et Mme Cosanday était sur des épines, voyant sa vieille amie perdant patience dans la maison silencieuse comme une école pendant les vacances et mettant son chapeau pour aller reprendre l'autobus.

— Suzanne, toi qui as de bonnes jambes, cours vite la première, dit-elle dès que ce fût fini, et tu diras à Mme Pointet que j'arrive.

Suzanne donc, prit son panier et fila du côté de la maison, mais au moment d'arriver, elle rencontra le facteur qui lui remit, avec le journal, une carte adressée à sa mère et qu'elle lut cependant puisqu'elle venait justement de Mme Pointet qui était provisoirement affligée d'un lumbago et forcée jusqu'à nouvel ordre, à une douloureuse immobilité, se voyait obligée de renvoyer sa visite au jeudi suivant, puisque les autres jours, etc...

Suzanne alors, ralentit son allure de Diane dans l'exercice de ses fonctions et, sans défiance, entra dans la cuisine sur le seuil de laquelle la surprise la vissa un instant : cette cuisine était vide, mais quelqu'un semblait y avoir séjourné assez longtemps pour y faire un copieux repas. La tasse à thé en avait contenu, la théière, d'ailleurs, était encore tiède. La miche de pain avait fortement diminué, et, sur l'assiette, il y avait des pelures de saucisse aux choux en quantité suffisante pour dénoncer un sérieux appétit.

Suzanne sentit un petit frisson rider sa peau et avant d'ouvrir la porte de la chambre, glissa un œil par le trou de la serrure. Mais tout était vide et silencieux. Elle ouvrit les contrevents, regarda derrière le bureau, se mit à plat ventre pour regarder sous le canapé, et sa mère la trouva fouillant l'armoire et les tiroirs du bureau. Mais rien ne manquait, ni une petite cuillère, ni un centime jaune.

— C'est un trimard, déclara M. Cosanday appelé en consultation. Il a trouvé la porte ouverte, la saucisse, le thé... Pensez-vous !

— Alors, dit Suzanne, c'est un trimard très bien élevé. Il n'a point fait de taches sur la nappe ni de miettes par terre, il a essuyé la bouillotte et il a fermé les portes. Respect pour un trimard comme celui-là !

Les voisins interrogés n'avaient vu entrer personne. Il est vrai que la plupart étaient au champ. La mère Dutoit, cependant, avait vu un trimard d'un aspect sinistre dont le souvenir lui faisait dresser les cheveux sur la tête, mais elle n'avait pas vu où il s'était dirigé étant précipitamment rentrée dans sa cuisine et ayant fermé sa porte à double tour. D'autre part, le vieux pensionnaire de chez Lydie avait vu une auto arrêtée au coin de la maison du syndic. L'enquête ne découvrit rien de plus et, jusqu'au dimanche après-midi, le mystère resta entier et fort intéressant.

Mais, le dimanche après-midi, alors que Suzanne, après avoir lu un moment dans la chambre où sommeillait son père et où sa maman tricottait une dentelle de laine pour coudre à un jupon, s'apprêtait à aller faire un petit tour vers deux ou trois amies qu'elle avait au village, quelqu'un frappa à la porte.

— Parie que c'est ta cousine Alice, grommela M. Cosanday peu content d'être réveillé.

— Je crois plutôt que c'est Marc qui revient voir si tu veux lui vendre le vin rouge, dit Mme Cosanday.

Pendant ce temps, Suzanne, ouvrant la porte, se trouva en face d'un jeune homme élégant qu'elle toisa d'abord du haut en bas, puis de bas en haut pour se confirmer dans l'idée qu'elle ne le connaissait pas.

Le jeune homme, lui, la regardait d'un air à la fois perplexe et amusé, et ils furent ainsi trois secondes à se considérer sans dire un mot.

— Mademoiselle, dit-il enfin, je viens vous

avouer un méfait que j'ai commis.

— Un méfait ?

Elle le regarda avec un peu de crainte, et il éclata de rire.

— Je suis dans mon plein bon sens, affirmait-il, et je vais m'expliquer.

— Alors entrez, dit-elle riant aussi parce qu'elle avait le rire contagieux, vous m'expliquez ça dedans.

Il la suivit dans la chambre, et avant de prendre la chaise qu'on lui tendait, commença son histoire.

— Je suis, dit-il, le représentant de la maison Dupuis & Cie, tissus et confections, et lundi je vous ai envoyé un avis de passage, pour le mardi seize.

— Ah, dit Suzanne, éclatant de rire à son tour, ça fait que c'était vous ?

— Oui, c'est honteux, n'est-ce pas ?... Mais quand j'ai vu cette table mise avec ce billet qui m'invitait à me faire du thé et à manger de la saucisse, un billet écrit si gentiment et d'une écriture si polie et si sympathique (je fais un peu de graphologie, si ça peut vous intéresser) je me suis dit : Mon ami Georges, essaie de croire que c'est pour toi... C'est surtout cette saucisse aux choux qui me donnait de l'émotion. C'est que, voyez-vous, mesdames, monsieur, la saucisse aux choux, pour moi, ce n'est pas seulement quelque chose à manger, c'est l'évocation de toute mon enfance que j'ai passée à Villars-St-Croix où mes parents étaient paysans...

— Mais mon té, dit Mme Cosanday interrompant ce discours, vous avez bien fait, seulement la personne qu'on attendait n'est pas venue, alors, on ne savait pas que se dire.

— Je suis sûr, dit le jeune homme, que vous avez regardé dans le tiroir du bureau.

— Naturellement.

— En tous cas, dit Suzanne, vous avez remis les choses proprement en ordre.

— C'était bien le moins... Ma mère, à qui j'ai raconté cette aventure, m'a dit que j'aurais dû relaver mon assiette. J'y avais bien pensé, mais il n'y avait plus d'eau chaude dans la bouilloire du fourneau et je ne voulais pas dépenser trop d'électricité, vous l'avez au compteur, je crois.

— Vous pensez à tout, dit M. Cosanday.

— Je m'y efforce... Et à présent que j'ai fait ma commission, il faut que je m'en aille.

Il eut un coup d'œil vers Suzanne, soupira, se leva et déposa sur la table un joli petit paquet.

— J'ai apporté ceci pour Mlle Suzanne, en témoignage de reconnaissance.

— Oh non, dit Mme Cosanday, vous n'avez pas besoin de rien donner à Suzanne pour ce petit bout de saucisse.

— Ce n'est pas seulement pour la saucisse, c'est pour la manière dont tout était arrangé et pour le joli moment que j'ai passé à faire la dinette et à lire ce joli billet.

Il sourit et regarda encore Suzanne qu'il semblait trouver aussi sympathique que son écriture.

— Oh non, dit-elle, je ne peux pas accepter votre cadeau, mais restez avec nous pour souper, je cuirai de nouveau de la saucisse aux choux pour vous rappeler votre enfance.

Il se rassit, et l'heure du souper le trouva encore là. Par discrétion probablement, il n'accepta pas de le partager, mais comme Suzanne l'accompagnait à la porte, il lui demanda s'il pouvait revenir.

L. Musy.

Interprétation. — Lui, qui raffole de statistiques. — Il faut 500 éléphants rien que pour fournir les billes de billard réclamées chaque année par le commerce.

Elle, qu'agace une telle érudition. — Je me demande comment de si grosses bêtes peuvent arriver à faire des travaux si délicats.

Galanterie. — La maîtresse de maison, au mendiant qui l'importune. — Allez-vous-en ou j'appelle mon mari. Je ne donne rien aux vagabonds de votre espèce.

Le chemineau, entendant un air de valse joué sur un piano, dans une maison voisine :

— Au moins, madame me fera-t-elle le plaisir de m'accorder une danse ?